

Analyse financière

Les soldes intermédiaires de gestion

Ce cours vous est proposé par Christine MARSAL, Maître de conférences, IAE de Montpellier et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Quiz

- 1. Les soldes intermédiaires de gestion permettent de comprendre la construction du résultat comptable.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 2. La marge commerciale (premier solde intermédiaire calculé) est suivie attentivement par tous les dirigeants d'entreprise.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 3. L'Excédent Brut d'exploitation récapitule le surplus généré par l'entreprise par son activité régulière.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 4. Le taux de marge correspond à l'EBE / CA.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 5. Les retraitements des SIG sont effectués pour avoir une vision plus économique du fonctionnement de la firme.**
 - a. Vrai
 - b. Faux
- 6. Les immobilisations acquises en crédit-bail ne sont pas retraitées car les immobilisations n'appartiennent pas à l'entreprise.**
 - a. Vrai
 - b. Faux

- 7. La valeur ajoutée est un indicateur de la valeur créée par l'entreprise.**
- a. Vrai
 - b. Faux
- 8. La productivité du travail se calcul en rapportant les frais de personnel au CA.**
- a. Vrai
 - b. Faux
- 9. La principale différence entre l'EBE et le résultat d'exploitation provient de la dotation aux amortissements et provisions.**
- a. Vrai
 - b. Faux
- 10. Dans les SIG, les charges et produits financiers sont pris en compte pour le calcul du résultat courant.**
- a. Vrai
 - b. Faux
- 11. La participation des salariés fait partie des retraitements économiques des SIG.**
- a. Vrai
 - b. Faux
- 12. Les charges de personnel intérimaire sont à exclure de l'analyse des SIG car les employés concernés ne restent pas assez longtemps dans l'entreprise.**
- a. Vrai
 - b. Faux
- 13. Les consommations en provenance des tiers sont prises en compte dans le calcul de la Valeur ajoutée.**
- a. Vrai
 - b. Faux

Références

Comment citer ce cours ?

Analyse financière, Christine Marsal, AUNEGe (<http://auneg.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.